Voujeaucourt le 28/01/2021



RAPPORT D'ANALYSE Nº 71406-21-43 rev. 0

cofrac

Accréditation Portée disponible sur www.cofrac.fr

Mairie d'EVETTE-SALBERT 2 4 FEV. 2021

Origine échantillon: EVETTE-SALBERT Point surveillance: 232

Installation : EVETTE-SERMAMAGNY (UDI)

eau traitée au chlore

N° analyse : 71406-21-43

(U.G.E.) GRAND BELFORT

prélevé sous accréditation par Mr Celotti (CEL) Laboratoire PMA

Type analyse: D2CL_C

Date de prélèvement :05/01/2021 à 09h40 Date de réception : 05/01/2021 à 12h00 Date de début des essais :05/01/2021 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC 8 RUE HEIM CS 90247 90005 BELFORT CEDEX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.

Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-520 / NF EN ISO 19458(T 90-480) La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode	
(*)	Antimoine	А	<0.5		µg/I	5		NF EN ISO 1/294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Cadmium	А	<0.025		μg/l	5		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Chrome	А	<1.0		μg/l	50		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Cuivre	А	0.91		mg/l	2	1	NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Fer total	A	<20		μg/l		200	NF EN ISO 1/294-2 (digestion le cas échéant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Nickel	Α	<1.0		μg/l	20		NF EN ISO 1/294-2 (digestion le cas echeant méthode interne O0845LAB)	
(*)	Plomb	A	<1.0		μg/l	10		NF EN ISO 17294-2 (digestion le cas écheant méthode interne O0845LAB)	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode	
(*)	Nitrites	А	<0.01		mg/l NO2	0.5		NF EN 26777	

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554) La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)
(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation.
Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques. Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à lessai et tels quils ont été reçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

Renseignements Complémentaires

Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint.

Isabelle CUVIER Coordinatrice



Page

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le : 14/01/2021

Rapport d'analyse

Page 1 / 2

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE 25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Dans le cas ou le laboratoire n'a pas réalisé l 'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier:

LSE21-1005

Identification échantillon: LSE2101-24125-1

Doc Adm Client:

ARS 2020

Référence échantillon commanditaire:

71406-21 (43)

Nature:

Eau de production

Point de Surveillance :

EVETTE-SALBERT

Localisation exacte :

MAIRIE - ROBINET

Dept et commune :

90 EVETTE-SALBERT

UGE:

0017 - COMMUNAUTÉ AGGLO BELFORTAINE

Type d'eau :

T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite :

DZ

ELFORT

Type Analyse: D2CL2

Nom de l'exploitant :

GRAND BELFORT

Hôtel de Ville et de la Communauté - Place d'Armes

90020 BELFORT CEDEX

Nom de l'installation :

EVETTE-SALBERT

Type: UDI

Code: 000154

Code PSV: 0000000232

Motif du prélèvement : CS

Prélèvement :

Prélevé le 05/01/2021 à 09h00

09h00 Réception au laboratoire le 05/01/2021

Prélevé par le client Francis CELOTTI

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmise par le client. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 06/01/2021

Paramètres ana	Résultats Unités		Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Analyses physicochimique Paramètres de la désinfect							
Chlorites	90D2GL_2**	< 0.010	mg/l ClO2-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4		0.2

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 14/01/2021

Identification échantillon: LSE2101-24125-1

Destinataire: LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

Doc Adm Client :

ARS 2020

Paramètres ana	alvtiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes		
T dramotios dife	resultats	Unites	Wellodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés							
Bromoforme	90D2CL_2**	< 0.50	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chloroforme	90D2CL_2**	12	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Chlorure de vinyle	90D2GL_2**	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne	0.5	#
Dibromochlorométhane	90D2CL_2**	0.58	µg/l	HS/GC/MS	M_ET105 NF EN ISO 10301		#
Dichlorobromométhane	90D2CL_2**	2.5	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301		#
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2**	15.08	µg/I	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	
Epichlorhydrine	90D2CL_2**	< 0.05	µg/ĭ	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1	#
HAP : Hydrocarbures aroma	atiques polycyclique	s					
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2**	0.0049	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2**	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2**	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M ET278	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2**	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2**	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne		#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2**	0.0049	hg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	M_ET278 Méthode interne M_ET278	0.100	
Composés divers Divers	sg:						
Acrylamide	90D2CL_2**	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M ET130	0.1	#

90D2CL_2**

ANALYSE (D2CL_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Isabelle VECCHIOLI Responsable de Laboratoire